



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026

Mercredi 10 juin 2026, 18h-21h - Lieu : Hôtel de Massa

Membres présents : 60

Pouvoirs : 40

Pièce jointe au présent Compte-rendu : support de présentation du 10 juin 2026.

Le Président Claude Bonnin remercie les membres présents pour leur participation à l'Assemblée générale 2026, qui se tient à l'Hôtel de Massa. Il adresse des remerciements particuliers aux mécènes pour leur soutien fidèle à l'ADIAF.

Le Secrétaire Général Ronan Grossiat rappelle en introduction les spécificités de l'ADIAF initiées par Gilles Fuchs – esprit d'équipe, indépendance vis-à-vis des tendances et spéculations du marché de l'art, engagement dans la durée pour les artistes – . Il présente une synthèse du cadre déontologique de l'association, public, alliant éthique comportementale et transparence financière, rappelle son caractère pionnier (mis en place en 2018/19) et unique en France au sein des structures de soutien à l'art contemporain, et remercie les adhérents pour cela.

Rappel du bureau actuel tel que défini le 16 décembre 2025

Président :	Claude Bonnin
Vice-Présidente :	Béatrice Charon
Vice-Président :	Ronan Grossiat
Secrétaire général :	Thierry Forien
Secrétaire générale adjointe :	Patricia Dupin
Trésorière :	Sylvie Jacob

Ratification du transfert du siège social

Conformément à l'article 3 des statuts de l'association, l'Assemblée générale ratifie le transfert du siège social décidé par le bureau de l'association.

Le siège social de l'ADIAF est désormais :

Hôtel de Massa
38 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris

I Rapport moral et d'activité du Président pour l'exercice 2025

➤ **Programme collectionneurs**

- 30 visites rencontres avec des artistes de la scène française ;
- 20 visites d'expositions en présence de leurs commissaires et/ou artistes ;
- 3 dîners rencontres, à l'initiative de Serge Galuz ;
- 1 dîner Émergence à l'initiative d'Oliviù Crisan ;
- 3 voyages collectionneurs (Budapest, Sud de la France et Reims)

Claude Bonnin rappelle que les membres de l'association ont pu bénéficier de « Pass VIP pour les grandes foires d'art contemporain en France et à l'étranger.

➤ **Le Prix Marcel Duchamp 2025**

Le Prix Marcel Duchamp s'est tenu pour la première fois au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

9 janvier 2025 : Comité de sélection et annonce des artistes nommés

25 septembre 2025 : Vernissage de l'exposition

23 octobre 2025 : Jury et annonce du lauréat

Cette collaboration tri partite entre l'ADIAF, le centre national d'art et de culture Georges-Pompidou et le musée d'art moderne de la ville de Paris est un succès. La convention a été signée pour une durée de 5 ans et le Centre Pompidou reste co-commissaire de l'opération. L'exposition a accueilli 76 361 visiteurs.

➤ **Résidences en partenariat**

- Sèvres, Manufacture et Musées nationaux. Résidence de 2 ans pour Ivan Argote, nommé au Prix Marcel Duchamp 2022.
- Villa Albertine. Résidence de 2 mois aux Etats-Unis pour Abdelkader Benchamma.

➤ **Bourses ADIAF Émergences**

Ronan Grossiat rappelle le dispositif d'accompagnement de la scène émergente mis en place en 2022 et intégralement financé par des dons affectés. 4 jeunes talents ont été récompensés.

- **Multiple Prix Marcel Duchamp signé Gaëlle Choïsne (lauréate 2024)**
Patricia Dupin présente le multiple de Gaëlle Choïsne, la 13^{ème} clé alchimique. Ce multiple est tiré à 12 exemplaires + 2 épreuves d'artistes. Il est proposé à l'acquisition aux membres de l'ADIAF.
- **Exposition des artistes du Prix Marcel Duchamp 2024 à Art Genève**
Exposition du 30 janvier au 2 février 2025 avec une représentation de l'ADIAF sur place et en partenariat avec The Art Newspaper France.
- **Communication**
L'ADIAF a signé des partenariats avec The Art Newspaper France, Projets Media, Artprice et Art Basel.
Nous avons comptabilisé plus de 120 publications et citations dont 70% pour le Prix Marcel Duchamp.
Concernant les réseaux sociaux, l'ADIAF enregistre 16 100 abonnés sur Instagram.

Approbation du rapport moral et d'activité pour l'exercice 2025

Le Vice-Président Ronan Grossiat rappelle les spécificités de l'ADIAF, esprit d'équipe, indépendance vis-à-vis des tendances et spéculations du marché de l'art, engagement dans la durée pour les artistes. Il présente une synthèse du cadre déontologique de l'association, alliant éthique comportementale et transparence financière, rappelle son caractère pionnier (mis en place en 2018/19) et unique en France au sein des structures de soutien à l'art contemporain, et remercie les adhérents pour cela.

Thierry FORIEN, Secrétaire Général, soumet le rapport moral et d'activité 2025 du Président au vote des membres (votes à main levée) qui l'acceptent à l'unanimité - aucune abstention

II Comptes 2025

Sylvie Jacob, Trésorière, présente les comptes 2025. Le solde de l'exercice est positif et s'élève à 2 832 €.

Mme Virginie Rissel, Commissaire aux Comptes Associée chez Saint-Germain audit, donne communication du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2025 qui sont certifiés sans réserve.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le solde 2025 au compte « report à nouveau » qui, en cas d'approbation, s'élèvera donc à 141 278 euros à fin 2025.

Thierry Forien, Secrétaire Général, rappelle à l'assemblée qu'il est de bonne gouvernance pour une association de disposer d'environ 6 mois d'activité en réserve, ceci pour faire face à tout imprévu.

Approbation du Rapport financier et quitus de l'Assemblée Générale

Thierry FORIEN, Secrétaire Général, soumet le rapport financier et l'affectation du résultat au vote des membres (votes à main levée) qui l'acceptent à l'unanimité - aucune abstention, et qui donnent le quitus de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2025.

III Conseil d'administration

- Le Secrétaire Général Thierry Forien rappelle les votes relatifs au renouvellement des mandats des administrateurs est contrôlé par le cabinet juridique partenaire de l'ADIAF, MIIP (ex Inlex).
- Thierry Forien indique que 2 postes sont à pourvoir cette année (sur douze membres élus) pour des mandats qui, conformément aux statuts, sont d'une durée de quatre ans, et prendront effet à l'issue des précédents mandats, début septembre 2026.
- Il remercie Patricia Dupin, membre du Conseil d'Administration ne se représentant pas, pour son engagement sans faille non seulement au sein du conseil d'administration mais aussi au sein du Bureau en qualité de vice-secrétaire générale. Patricia Dupin reste membre du comité artistique.
- Il remercie aussi Jean-Philippe Vernes pour son soutien en général à la création contemporaine et plus spécifiquement à sa participation au sein du conseil d'administration.
- Il rappelle que les candidats au Conseil d'Administration de l'ADIAF s'engagent sur les obligations statutaires de présence au sein du Conseil d'Administration (3 à 4 réunions par an) et, au même titre que l'ensemble des adhérents, sur le strict respect du Code de Déontologie de l'association.
- Chacun des 4 candidats est invité à s'exprimer pendant trois minutes pour présenter sa candidature. Prennent ainsi la parole successivement Madame Christine Dumas de Raully, Madame Deborah Ittah, Madame Brigitte Saby et Madame Vanessa Tubino.
- Les votes à bulletins secrets seront effectués sous le double contrôle de Mme Hermine Coudry, du cabinet MIIP, conseil juridique de l'ADIAF, et d'un des membres, M. Dominique Agostini.

IV Programme 2026 et projets

➤ **Organisation du 1^{er} janvier au 31 juillet 2026**

Elisa Ganivet, chargée de mission sénior, salariée est à 60 % en télétravail.

Clément Pourias, stagiaire sénior ICART du 2 février au 15 juillet 2026.

Le bureau remercie Clément Pourias pour sa contribution particulièrement efficace aux côtés d'Elisa Ganivet.

Elisa Ganivet est présente physiquement à Paris pour :

- Le comité de sélection du Prix Marcel Duchamp 2026 (8 janvier 2026)
- La réunion de travail pour le Prix Marcel Duchamp 2026
- Le jury des bourses Émergences (18 mai 2026)
- L'assemblée générale du 10 juin 2026.

➤ **Programme collectionneurs 2026**

Le Président rappelle que c'est encore une soixantaine d'évènements qui ont été et seront organisés par l'ADIAF en 2026 :

- Visites rencontres avec des artistes de la scène française ;
- Visites d'expositions en présence de leurs commissaires et/ou artistes ;
- 2 dîners rencontres, à l'initiative de Serge Galuz ;
- 1 dîner Émergence à l'initiative d'Oliviu Crisan ;
- 5 voyages collectionneurs (Genève, Marseille DLT 8, Aix-Avignon, Limousin et Biennale de Lyon)

Claude Bonnin rappelle que les membres de l'association pourront bénéficier de « Pass VIP » pour les grandes foires d'art contemporain en France et à l'étranger.

➤ **Le Prix Marcel Duchamp 2026**

L'exposition du Prix Marcel Duchamp va se tenir pour la deuxième fois au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

8 janvier 2026 : Comité de sélection et annonce des artistes nommés

1er octobre 2026 : Vernissage de l'exposition au MAMVP

22 octobre 2026 : Jury et annonce du lauréat

Exposition du 2 octobre 2026 au 14 février 2027.

➤ **Résidences en partenariat**

- Sèvres, Manufacture et Musée nationaux. Résidence de 2 ans pour Gaëlle Choïsne, lauréate du Prix Marcel Duchamp 2024
- Villa Albertine. Résidence de 2 mois aux Etats-Unis pour Xie Lei, lauréat du Prix Marcel Duchamp 2025

➤ **Bourses ADIAF Émergences**

Ronan Grossiat rappelle le dispositif d'accompagnement de la scène émergente mis en place en 2022 et intégralement financé par des dons affectés.

4 bourses seront attribuées en 2026, 3 bourses au titre du collège « Artistes, appel à candidatures » et 1 bourse au titre du collège « Critique d'art, commissaire d'exposition ». Le jury s'est tenu le 18 mai 2026 et a récompensé Tiphaine Calmettes, le collectif Grapain, Jordan Madlon et Ange-Frédéric Koffi.

➤ **Multiple Prix Marcel Duchamp signé Xie Lei (lauréat 2025)**

Patricia Dupin présente le multiple de Xie Lei, Awake. Ce multiple est tiré à 16 exemplaires + 4 épreuves d'artistes. Il est proposé à l'acquisition aux membres de l'ADIAF.

Exposition réalisée en 2026

➤ **Art Genève**

Exposition des artistes du Prix Marcel Duchamp 2025 à Art Genève du 29 janvier au 1^{er} février 2026 en partenariat avec The Art Newspaper France.

➤ **Triennale « De leur Temps 8 » : La vie climatique, histoires sensibles des collections privées.**

Exposition au MAC, musée d'art contemporain de Marseille du 4 avril au 20 septembre 2026 avec 130 œuvres provenant de plus de 70 collections privées.

Direction artistique de Monica Bianca et Michel Poitevin, membres de l'ADIAF.
Commissariat par Sandra Delacourt (historienne de l'art) et Stéphanie Airaud (conservatrice et directrice du MAC).

➤ **Préparation de l'exposition à la Villa Médicis**

Le projet : exposition à la Villa Médicis à Rome d'une sélection paritaire d'artistes ayant été à la fois nommés ou lauréats du Prix Marcel Duchamp et pensionnaires à la Villa Médicis.

Exposition de février à mai 2027.

Le financement demandé par la Villa Médicis à l'ADIAF (100 k€) sera assuré grâce au bénéfice d'un dîner de levée de fonds, aux probables contributions de l'Institut Français et du ministère de la Culture et, si nécessaire, à la contribution habituelle de l'ADIAF pour des expositions internationales (10 k€).

Le dîner de levée de fonds, organisé pour la première fois par l'ADIAF, a été un grand succès, dont il faut remercier notamment la vice-présidente Béatrice Charon.

➤ **Projets du 2^{ème} semestre 2026**

Poursuite des visites d'atelier et d'expositions

Voyages collectionneurs :

- Voyage dans le Sud du 2 au 5 juillet
- Voyage dans le Limousin du 23 au 26 juillet
- Voyage à Tours (atelier Olivier Debré et CCC OD) le 5 septembre
- Artissima à Turin le 30 octobre et 1^{er} novembre (à confirmer)

Prix Marcel Duchamp 2026

➤ **Projets 2027 et 2028 (à confirmer)**

Vernissage de l'exposition à la Villa Médicis et voyage collectionneurs à Rome en février 2027.

Documenta à Kassel.

Expositions au Sénégal fin 2027.

Expositions Turquie, Japon, Corée du Sud et Taïwan en 2027 ou 2028 (à l'étude).

Voyages collectionneurs aux Etats-Unis pour une fin de résidence de la Villa Albertine.

➤ **Communication 2026**

Poursuite des partenariats avec The Art Newspaper, Projets Média, Art Price et Art Basel. Déjà 120 articles et citations.

Diffusion de 2 catalogues : Le Prix Marcel Duchamp 2025 et De leur Temps 8.

Réseaux sociaux : 18 265 abonnés à la date de l'assemblée générale.

V Budget 2026 actualisé

- Sylvie Jacob, Trésorière, présente le budget 2026 actualisé.
- Elle relève que le nombre total d'adhérents s'établit à 279 en 2025 contre 288 en 2024.
- La cotisation moyenne a fortement progressé en 2025 pour atteindre 820 euros contre 620 en 2024. Un des facteurs explicatifs, mais pas le seul, est l'augmentation du barème de cotisation voté en 2024. Au 31 mai 2026, la cotisation moyenne s'établit à 812 euros.

VI Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

VII Résultat des votes

Les résultats des votes, dépouillés sous le contrôle du conseil juridique de l'ADIAF, le cabinet MIIP, et Dominique Agostini, sont les suivants :

Elus et élues :

- Mme Christine Dumas de Raully : 18 voix
- Mme Deborah Ittah : 80 voix
- Mme Brigitte Saby : 28 voix
- Mme Vanessa Tubino : 68 voix

Votants : 99

Bulletins blancs ou nuls : 1

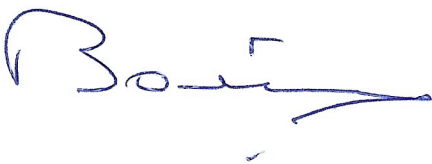
Mesdames Deborah Ittah et Vanessa Tubino sont donc élues au conseil d'administration.

Le Président remercie l'ensemble des candidates et félicite les élues. Il réitère ses remerciements à tous les membres présents et les invite à un moment de convivialité, organisé à nouveau avec l'aimable soutien de Ruinart.

Fait à Paris, le 18 juin 2026

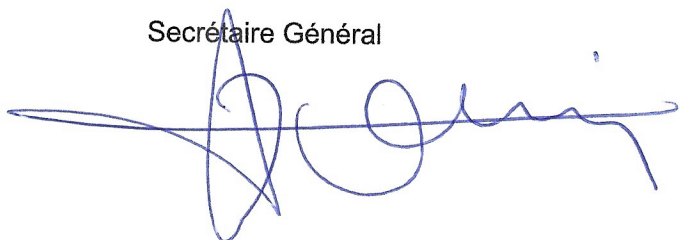
Monsieur Claude Bonnin

Président



Monsieur Thierry Forien

Secrétaire Général





Annexe 1/3 : Support de présentation de l'assemblée générale

Annexe 2/3 : Texte de synthèse de la certification du Commissaire aux Comptes

Annexe 3/3 : Bilan au 31 décembre 2025 (en complément des Comptes de résultats présentés dans le support)

A handwritten signature in blue ink is located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a combination of letters, possibly "B" and "A".